

EDITORIAL DE L'INTERLETTRE CHEMIN FAISANT - MCX-APC
N°59, février - mars 2012

LE TOUT ET LA PARTIE,
ou l'économie sociale et solidaire aux prises avec la complexité
par Michel ADAM

L'important n'est pas de durer, mais de savoir renaître.
Charles Gide

L'économie sanctionne mais ne dirige pas. Cette devise des boutiques de gestion, adoptée en 1980, résume le projet de l'économie sociale et solidaire. Elle la situe dans une tentative complexe, tenir les deux bouts d'une chaîne tendue entre la production d'utilités relatives et le souci des producteurs. Du profit, pourquoi pas ? Mais pas à n'importe quel prix.

La coopération fille de la nécessité

Née des bouleversements terribles imposés par le capitalisme industriel au 19^e siècle, elle a cherché à être une réponse alternative à la mutation en cours. L'atelier devenait la fabrique, le temps de travail s'allongeait au delà de toute limite humaine, le chômage ce plaisir de lézarder sur les chaumes se retournait en son contraire, la vie devenait la survie¹. L'*opera* se retournait en *tripalium*, l'emploi commençait à « torturer » le travail, l'ouvrier devenait un travailleur, c'est-à-dire son propre bourreau. Comprendre l'économie sociale et solidaire, c'est se souvenir que nombre d'observateurs du capitalisme naissant dans les années 1830 écrivaient : « l'esclave était mieux traité que le prolétaire, car s'il n'avait pas la liberté, au moins son patron faisait tout pour le conserver² ».

Amour du travail bien fait – puissante résonance avec le compagnonnage qui restera longtemps une référence positive -, respect des personnes, égalité de droits malgré l'inégalité des talents, ces principes forts vont alors lui permettre de traverser le temps, à travers de nombreuses vicissitudes. De Robert Owen aux équitables pionniers de Rochdale (première charte de l'économie sociale, 1844), de Proudhon à Charles Gide, de Jean Jaurès à Marcel Mauss, des coopératives ouvrières de consommation à celles de production, des mutuelles aux associations enfin autorisées en 1901 après 30 ans de bataille parlementaire, ses sources ont été multiples, un peu libérales et patronales, beaucoup chrétiennes et sociales et encore plus socialistes et laïques. Ses rebonds également : les années 1920 puis l'après guerre, à nouveau l'après 68 et une économie sociale et solidaire de nouveau très vif dès l'an 2000.

Une créativité organisationnelle régénérée

Qu'il s'agisse de nouvelles formes d'organisation et de statuts, l'émergence d'innovations est forte durant ces périodes qui renaissent tous les trente ans³. Le statut coopératif général est promulgué dès 1947, l'économie alternative bâtit les prémices d'une économie écologique dans les années 70⁴, puis naissent tour à tour l'Union d'Économie Sociale (UES) pour favoriser les partenariats avec l'économie classique, les groupements d'employeurs (GE) pour partager l'emploi et fidéliser les producteurs, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) pour permettre le partage d'un pouvoir jusque là monodimensionnel (producteurs ou consommateurs ou fournisseurs). On passe du 'ou' au 'et', plusieurs parties prenantes s'associent et s'ouvrent aux entreprises privées et aux collectivités à partir de 2002⁵. La gouvernance s'enrichit de pratiques nouvelles dans les entreprises existantes, un peu de cogestion pointe son nez dans les grandes mutuelles d'assurance, voire dans certains réseaux associatifs pionniers.

Les champs concernés se démultiplient en réseaux, qu'il s'agisse des coopératives d'utilisation de matériel agricole, de l'invention du métier de conseiller en création d'entreprise par les boutiques de gestion, des motards et de leur mutuelle, de l'Insertion par l'Activité Économique (par le travail dans un emploi de transition) qui conjuguent différemment l'économique et le social, du commerce équitable, des monnaies locales et de l'épargne solidaire. Voilà même qu'une banque coopérative (et qui l'assume), des agriculteurs bio en manque de terre cultivable et les consommateurs du réseau Biocoop s'unissent dans la société Terre de Liens, ils mobilisent plus de 20 millions d'euros en 3 ans. Les associations des quartiers « sensibles » inventent les adultes relais, les correspondants de nuit, les médiateurs sociaux. Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) revisitent les rapports producteurs – consommateurs.

Qui sait que le groupe Vitamine T et ses 14 entreprises d'insertion ont 3000 salariés ? Que cette grande association de personnes handicapées mentales a 1100 salariés et un staff de 5 directeurs digne d'une grande entreprise ? Cette économie emploie aujourd'hui de 2 millions de salariés⁶ en mobilisant plus de 900 000 équivalents temps plein de bénévolat. Hugues Sibille la qualifie de géant économique et de nain politique : elle n'est toujours pas associée aux négociations nationales sur l'emploi entre gouvernement et syndicats ! Et quasi-inconnue de l'Union Européenne.

Les frontières s'atténuent entre économies différentes

Mais les temps changent, les exigences montent et le regard s'élargit avec le rapport du député UMP Vercamer en 2011. Les hybridations entre économies privée marchande dite « classique » et sociale - solidaire dite « à lucrativité limitée » se multiplient. Le Mouves (Le Mouvement des entrepreneurs sociaux) apparaît.

Aux pôles de compétitivité répondent aujourd'hui les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) dont le pionnier, le Groupe Archer, est apparu à Romans en 2005. Les collectivités territoriales s'impliquent par des politiques spécifiques pour un *développement durable orienté emploi*, pour ne plus laisser inemployées, perturbées et perturbantes, les richesses humaines de leur territoire. Prenant ainsi le relais et parfois le contre-pied des politiques de l'État central. Le Réseau des Territoires pour une Économie Solidaire (RTES) mobilise des centaines de conseillers régionaux pour des relations économie solidaire et territoire.

Le Tout ou la partie ?

Certains se prennent à rêver d'une *économie solidaire généralisée* - l'utopie initiale - devenant peu à peu toute l'économie sous l'effort conjugué de son développement interne et des soutiens d'une majorité politique consciente. Ce rêve a pris corps dès les années 1840 quand on débattait d'une république coopérative remplaçant le capitalisme. D'autres prônent plutôt une *économie plurielle* à la diversité réellement reconnue et traitée avec les outils adaptés à ses trois buts possibles : le profit personnel de l'actionnaire ou du salarié qui veut « travailler plus pour gagner plus », le travail coopératif en équipe du « travailler mieux pour vivre mieux », le souci des plus faibles par le « travailler moins pour travailler tous⁷ ».

La nouveauté de cette économie est justement dans l'alliance nouvelle et complexe, encore mal acceptée en interne, de ces deux derniers buts inséparables et pourtant distincts : coopérer mais aussi inclure. Leur *dialogique* interpelle vivement tant il est facile de se refermer sur un égoïsme collectif dès que l'entreprise tourne. Les institutions « installées » ont peur d'être ramenées à « une économie de la réparation sociale », voiture balai du système économique, là où le marché ne peut solvabiliser les besoins. Alors que les deux sens du mot 'social' sont à conjuguer de façon créative, le sens '*en relation avec*' des relations sociales dans toute entreprise et de leur qualité si variable avec le sens '*en action pour*' du travail social et du

souci de chaque personne qui fait qu'on y vit mieux la plupart du temps. Quelle que soit la lecture que l'on fait de l'économie sociale et solidaire, elle instaure très souvent, au niveau local, une autre façon de faire société, plus fraternelle, et c'est là qu'est *son pouvoir régénérateur* le plus effervescent.

Une autre façon de faire société

Prenons un exemple. La concurrence entre trains allemands et trains français s'installe sur les rails européens. Le citoyen européen qui se déplace va-t-il y gagner quelque chose ? Et les cheminots ? Entre le monopole et ses risques bureaucratiques (gaspillages, privilèges internes, etc.) et la concurrence exacerbée (« libre et non faussée ») qui réduit les coûts⁸ et transforme les emplois – donc les humains - en variable d'ajustement des coûts, il y a place pour des *relations différentes* que les pratiques innovantes de cette économie, trop peu valorisées, peuvent inspirer.

Ainsi les *échanges temporaires de postes entre professionnels* de deux organisations en partie concurrentes, une pratique que l'auteur a expérimentée dans le secteur d'activités de la formation professionnelle puis dans le médico-social⁹ (qui accueille les personnes en situation de handicaps reconnus). Loin d'une concurrence dure qui met la pression sur les personnes et installe un stress permanent, il s'amorce alors entre les organisations entrées dans ce rapport, un échange des cultures et un transfert des meilleurs bonnes idées dans les deux organisations.

Non seulement le *partant temporaire*, devenu explorateur de l'autre organisation, développe sa formation continue au double profit de son employeur et de lui-même par un moyen nouveau – complémentaire des modalités actuelles de la formation – mais les expériences réussies ont révélé que les accueillants de l'autre personne dans l'échange découvrent à travers celle-ci une nouvelle organisation (aux deux sens du mot, fonctionnel et structurel) et réactivent leur capacité tutorale. Les parcours professionnels s'enrichissent, les organisations développent une meilleure interconnaissance et de nouvelles potentialités de coopération. A la guerre de tous contre tous succède une fertilisation croisée de chaque organisation, une pratique nouvelle de *la dialogique coopération – compétition*.

Le germe et pas la plante

Impulsé par Claude Alphandéry, « jeune » militant de 88 ans¹⁰, le LABO de l'ESS a oeuvré durant 3 ans à la reformulation de propositions pour lui redonner un cap. Il en est résulté 400 Cahiers d'espérance et un rassemblement de 5000 personnes durant 3 jours à Paris au Palais Brongniart. Lors du bilan, une métaphore de Pierre Calame – le germe et pas la plante - a replacé l'économie sociale et solidaire dans une position d'activation de l'économie toute entière, y compris publique, à la recherche d'un nouveau paradigme¹¹.

Tout en évitant le piège de se croire le tout de la société souhaitable, utopie politique que certains revendiquent, elle peut se redéfinir comme une partie exemplaire et crédible, à nouveau régénérée mais aussi régénérante. Une terre du mieux vivre ensemble qui installe de plus en plus de lieux créatifs et variés où le travail n'est plus malade de l'emploi, où l'économie ne prétend plus « avaler » la société mais se conjugue avec le social de mille et une façons intelligentes et vivables. L'éthique quitte les discours cérémonieux pour exister en actes dans les pratiques.

Une reliance majeure se retisse entre *travail et citoyenneté*, entre transformations créatrices et respect de l'environnement et du vivant (René Passet). Mais le chemin est semé d'embûches car de nombreuses différences voire divergences existent sur la conception des rapports global - local et qualitatif – quantitatif entre des familles qui n'ont pas une parole suffisamment commune¹². Paradoxe d'un projet inabouti ?

Sur ce chemin, mieux penser – en actes - la complexité de l'économie sociale et solidaire et l'économie sociale et solidaire dans la complexité européenne et du monde, car son

déploiement est planétaire de l'Inde à la Pologne et de l'Argentine au Canada, à partir du *triangle fertile* de Karl Polyani¹³ revisité par Jean-Louis Laville, de *la double qualité* de Jean-François Draperi¹⁴, des *trois chemins de la création* de l'auteur de ce texte¹⁵, de la catégorisation des 4 types de biens de Pierre Calame¹⁶, est une tâche urgente, indispensable et passionnante.

¹ Qu'on pense par exemple aux nombreuses colonies pénitentiaires où l'on enfermait les enfants voleurs (4 ans de prison pour un vol de nourriture, Sud-Ouest du 16/11/11)

² in Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, Seuil, 2011

³ Et curieusement à chaque fois, les noms des entreprises créées, tous statuts, redeviennent évocateurs voire poétiques (Le Texte Libre, Ma cantine est bio) et non plus des sigles ésotériques (LTL, MCB)

⁴ *Réinventer l'entrepreneuriat – pour soi, pour nous, pour eux*, Michel ADAM, L'Harmattan, 2009, préface de Claude Alphanéry, chapitre 2

⁵ pour la première fois, un Secrétariat à l'Économie Solidaire est créé ; les effets de ses actions relèvent du long terme.

⁶ près de 800 millions de coopérateurs dans le monde. (Association Coopérative Internationale - ACI, chiffres 2008)

⁷ qui fait souvent sourire mais Pierre Laroutourou a montré dès 1995 comment la réorganisation du travail y contribue massivement si elle est construite collectivement.

⁸ Le nombre de catastrophes ferroviaires de ces dernières années en GB et entre trains privés est éloquent à cet égard.

⁹ Les échanges temporaires de poste – rapport de synthèse d'une expérimentation 45p, Les Cahiers du CREAHI n°5 1996, et Santé Social, revue de PROMOFAP, mai 1999, et Lien Social n° xxx juin 2002

¹⁰ ancien jeune résistant communiste, puis tour à tour énarque, banquier à la Caisse des Dépôts et toujours militant

¹¹ Edgar Morin l'appelle une politique de civilisation. Patrick Viveret l'esquisse par les 3 dimensions de ce qu'il appelle le REVE : RÉsistance créative, Vision transformatrice, Expérimentation sociale.

¹² *Démocratiser l'économie*, Hugues SIBILLE, Grasset, 2010

¹³ *La Grande transformation*, Karl POLYANI, Gallimard, 1944

¹⁴ *L'économie sociale – Utopies, Pratiques, Principes*, Jean-François DRAPERI, Editions MAIF, 2008

¹⁵ [*Réinventer l'entrepreneuriat – pour soi, pour nous, pour eux*](#), préface Claude Alphanéry, Michel ADAM, L'Harmattan, 2009

¹⁶ *Essai sur l'Oeconomie*, Pierre CALAME, éditions Charles Léopold Mayer, 2008